

**E  
D  
I  
T  
O**

## RÉGRESSIONS INQUIÉTANTES

Le gouvernement UMP veut réduire les recettes des collectivités locales.

Aujourd'hui, la **taxe professionnelle** rapporte 16,5 milliards d'euros. Elle serait remplacée, pour les entreprises, par une contribution économique territoriale qui pourrait rapporter 5,5 milliards d'euros.



LA SUPPRESSION  
DE LA TAXE  
PROFESSIONNELLE ?  
C'EST DE LA  
SOLIDARITÉ !

Qui va payer la différence ? Les ménages !

Leurs contributions pourraient augmenter de 40%.

Alors même que les collectivités locales (communes, départements, régions) commandent les 3/4 des investissements publics qui font tourner la machine économique, la droite veut faire main basse sur les ressources financières de ces collectivités locales.

Nos concitoyens comprennent, qu'avec cette réforme, c'est le début d'une **véritable régression** qui balayera nos services publics locaux.

Quant aux associations sportives et culturelles, souvent dépendantes des subventions des collectivités, comment vont-elles survivre si demain le gouvernement coupe les vivres ?

Malgré ce contexte inquiétant, Jacques Garreau et son équipe gardent le cap et gèrent avec rigueur notre commune afin de réaliser l'investissement maîtrisé de Bellestre et de maintenir un niveau de service de qualité pour nos concitoyens.



**Au nom de l'association *Bouaye Avance*, je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, des fêtes de fin d'année agréables et solidaires.**

Bernadette BERTET  
Présidente de *Bouaye Avance*

## Lycée d'Orbigny : à quand une classe européenne ?

Augmenter l'attractivité du lycée d'enseignement général de Bouaye, voilà un objectif partagé par la direction du lycée, les parents d'élèves et soutenu par la Commune.

Pour y répondre, une réflexion sur la création d'une classe européenne a été engagée.

Cette section consiste à enseigner une matière non linguistique dans une langue étrangère et ainsi favoriser les besoins d'ouverture des collèges et lycées français sur l'Europe et le Monde.

Une extension du lycée est prévue pour 2012, il semble donc important qu'il puisse proposer des options innovantes.

*Bouaye Avance* soutient cette initiative qui renforcera l'image du lycée et la qualité de l'enseignement dispensé.



## INSCRIVEZ-VOUS !

Les 14 et 21 mars 2010, vous pourrez voter pour élire les Conseillers Régionaux.

Pour cela, il sera indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Cette inscription doit se faire à la mairie  
**avant le 31 décembre 2009 - 17h30.**

**Après il sera trop tard !!!**

## GALETTE DES ROIS de BOUAYE AVANCE

**Jeu**di 14 janvier 2010 à 19h00  
salle José Foulon (Parking de la mairie)

# Interview



**Bouaye Avance a interrogé Christian Rivaud, adjoint à l'urbanisme, à propos de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont l'enquête publique vient de s'achever.**

**Bouaye Avance : L'approbation du PLU de Bouaye date du 17 décembre 2007, pourquoi entamer une modification à peine deux ans après ?**

Christian Rivaud : La révision générale de 2007 a permis de redéfinir l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Après deux ans d'application il fallait compléter ou corriger certains articles du règlement. La modification en cours permettra de lever quelques ambiguïtés dans les textes et d'approfondir les politiques en matière de concurrence commerciale et de mixité sociale.

**BA : En quoi le PLU concerne-t-il le commerce ?**

CR : Le règlement définit des zones où les activités commerciales ou artisanales peuvent s'implanter. Les représentants des commerçants et artisans (chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers...) et les 24 maires de Nantes métropole se sont accordés pour ralentir l'expansion des grandes surfaces et protéger les petits commerces de proximité. Le PLU limitera la possibilité d'agrandissement des commerces dans les zones d'activités. En contrepartie, il consolidera les commerces du Bourg.

**BA : L'opposition a critiqué cette initiative en prétendant que les commerçants «assument leurs risques» et «sont assez grands pour se protéger eux-mêmes». Qu'en pensez-vous ?**

CR : J'ai été étonné, comme vous, de ces affirmations ultralibérales. Il ne faut pas prendre les choses à la légère : la situation des commerçants du Bourg risquerait d'être menacée par la prolifération des grandes surfaces. N'oublions pas que nos commerces de proximité participent à la vie de la commune. D'où la nécessité d'un règlement d'urbanisme protecteur.

**BA : Quelle sera l'évolution en matière de mixité sociale ?**

CR : Dans les secteurs proches du centre, les programmes de logements devront proposer 20% de locatifs à prix abordables pour les opérations entre 800 et 1000 m<sup>2</sup>, et 30% au-delà. Ceci permettra de produire des logements pour tous et en particulier pour les jeunes ménages qui veulent s'installer ; nous nous y sommes engagés devant les électeurs. Par ailleurs, pour répondre à une autre demande des Boscéens, les futurs logements collectifs devront comporter un plus grand nombre de stationnements pour les véhicules afin de limiter le report du stationnement sur l'espace public.

## Engagements tenus :

La réalisation des engagements 2008/2014 de l'équipe municipale se poursuit. Parmi ceux récemment mis en œuvre, on peut citer :

### Du bio à la cantine :

Depuis la rentrée 2009, l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique a débuté dans les cantines municipales avec l'introduction de denrées (pain, laitages, légumes secs...) issues de cette filière. (engagement n° 29)

### Nouveau site internet :

Le nouveau site internet de la ville de Bouaye a été présenté lors du conseil municipal du 1er octobre. Opérationnel depuis cette date, il offre un service actualisé et convivial sur les principaux aspects de la vie communale. Il est désormais accessible aux déficients visuels. (engagement n° 61)

### Schéma communal deux roues :

Jeudi 17 décembre, le premier schéma communal deux roues a été adopté après une démarche participative et des groupes de travail ouverts à des citoyens volontaires. Ce schéma permet de planifier les aménagements cyclables et les futurs stationnements vélos. (engagements n° 9 et n° 10)

Consultez le tableau de bord complet sur : <http://bouaye.avance.free.fr/>

### Bouaye Avance

15 rue de la jouetterie - 44830 BOUAYE

Directrice de publication : B. Bertet

Comité de rédaction : L. Louvet, C. Nicolas, A. Rouault

Internet : [bouaye.avance.free.fr](http://bouaye.avance.free.fr)

Courriel : [bouaye.avance@free.fr](mailto:bouaye.avance@free.fr)

## Abandons de poste(s) suite...

Le Conseil Municipal du 1er octobre 2009 a accueilli un nouveau conseiller d'opposition. Déjà 20 démissions ou refus de siéger pour celles et ceux qui, il y a 20 mois, déclaraient leur profond attachement à Bouaye. Ils se détournent, aujourd'hui, de la gestion concrète de la cité, alors même que le rôle de l'opposition est constitutif de notre fonctionnement démocratique.

L'engagement politique est une notion bien fragile pour certains. Est-ce là une attitude responsable, respectueuse et loyale envers les électeurs ?

Lors de ce même conseil, la droite s'est vivement opposée et n'a pas eu de mots assez durs pour qualifier la démarche des élus majoritaires d'organiser la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste. Cette position, à l'encontre de l'opinion de

70% des Français, éloigne un peu plus les 6 élus du groupe Bouaye Avenir des préoccupations de leurs concitoyens.

L'abandon de poste(s)... une pratique désormais régulière de la droite boscéenne !

